

MAIRIE DE FORGES

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 17 JUIN 2015

A 20 H 30

Le Mercredi 17 Juin 2015 à vingt-heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la Salle du Conseil, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

<u>Sont présents</u>: Mesdames BERNARD Micheline, VILLAUDY TALLEC Isabelle, BARIL Maryline, DUPONT Cécile, LAFORGE Fabienne, LE ROCHELEUIL Angélique, Messieurs BARITEAU Philippe, RENOU Gérard, DURRANT Arnaud, LUCAS Cédric, SAUNIER Jean-Luc, TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de quatorze Membres.

Absents et excusés: GONÇALVES Sidalia (a donné pouvoir à Micheline BERNARD), et BERNARD Gilbert.

La séance est ouverte sous la présidence de Micheline BERNARD, le Maire.

VILLAUDY TALLEC Isabelle est élue Secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20H30. Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de séance, du 29 Mai 2015
- © CDC Aunis Sud:
 Fonds National de Péréquation des Ressources
 Intercommunales et Communales (FPIC)
- Etude des offres de prêt
- Aménagement RD 116
- Organisation du 14 Juillet
- Travaux en cours
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de séance, du 29 Mai 2015

<u>CDC Aunis Sud</u> : Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Madame le Maire rappelle la notification du détail du reversement du FPIC (720.616 Euros) de l'ensemble intercommunal constitué par la CDC Aunis Sud et de ses 27 Communes Membres.

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire sur une répartition de l'attribution du PFIC pour l'année 2015, Madame le Maire propose qu'il soit ajouté au montant du FPIC de chaque Commune obtenu en droit commun l'exact montant prélevé sur l'attribution de compensation pour le financement du service commun d'instruction mutualisé du droit des sols et que le solde soit conservé par la CDC Aunis Sud.

Pour Forges, le FPIC droit commun 2015 s'élève à 20.991 Euros auquel on ajoute 3.790,50 Euros (prélèvement sur l'Attribution de Compensation pour le service commun), le nouveau montant du FPIC est donc de 24.781,54 Euros.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Etude des offres de prêt

Afin de financer les travaux de voirie 2015, Madame le Maire a contacté 4 organismes bancaires : Le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la Banque Postale et la Caisse d'Epargne.

Après étude des offres, le Conseil Municipal choisit la Caisse d'Epargne pour un prêt de 90.000 Euros sur 10 ans, au taux de 1,82 % avec 70 Euros de frais de dossier.

Aménagement RD 116

Madame le Maire expose l'avant-projet proposé par la Direction des Infrastructures.

Le Conseil Municipal charge la Commission Voirie d'étudier ce projet et souhaite le présenter en réunion publique aux riverains et à tous les usagers de la route.

Plan Départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal a proposé au Département un tableau des chemins pouvant être inscrit au plan départemental.

Après approbation du Conseil Départemental, le Conseil Municipal accepte l'inscription des chemins

au plan Départemental.

Organisation du 14 Juillet

Monsieur Philippe BARITEAU Maire-Adjoint, informe le Conseil Municipal que l'ensemble des Associations vont participer à l'organisation du 14 Juillet sous la responsabilité du Comité des Fêtes.

Questions diverses

Afin de remercier l'ensemble des Membres de l'équipe de Forges ayant participé aux jeux intervillages, le Conseil Municipal souhaite les inviter à un pot de l'amitié le Vendredi 3 Juillet prochain à 19 heures à la Mairie.

Monsieur Luc SAUNIER fait le compte-rendu de la réunion avec la Société d'éoliennes VOL-V. La Société est ouverte à différentes possibilités telles que la création d'une Association, le financement participatif. Le Conseil Municipal souhaite organiser une réunion publique sur ce thème à l'Automne.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du rendez-vous qu'elle a eu avec les Communes de Landrais et le Thou sur le projet de « Commune nouvelle », le powerpoint de l'AMF est présenté.

Une réunion est prévue le 1er Juillet à Landrais avec l'ensemble des trois Conseils Municipaux.